

La Fondation de Verdeil fête ses 60 ans

ANNIVERSAIRE Présente à Payerne et sur l'ensemble du territoire vaudois, l'institution dédiée aux jeunes en difficulté d'apprentissage et en situation de handicap marque six décennies d'activité par de nombreux événements répartis tout au long de l'année.

PAYERNE

«On a longtemps eu un besoin de protéger ces jeunes par rapport à la société extérieure. Il s'agit aujourd'hui d'inverser la tendance et de passer à un devoir de promotion.» Directeur général de la Fondation de Verdeil, Cédric Blanc résume ainsi l'esprit de cette année 2018, marquée par les 60 ans de cette fondation destinée aux enfants et aux jeunes en difficulté d'apprentissage ou en situation de handicap. Toute une série d'événements jalonnent cette année (*lire ci-contre*).

Possédant plusieurs structures à Lausanne, où elle a son siège, Vevey, Aigle et Yverdon, la fondation est aussi présente à Payerne depuis 1967. Elle y tient une école d'enseignement spécialisé en Guillermaux, dans l'ancien bâtiment de l'Institut Jomini, mais aussi des structures, réparties en d'autres endroits de la ville, du centre de formation Transition école métier (TEM) Broye présente- ront une exposition d'œuvres métalliques à la Coop de Payerne. Parmi les autres dates prévues, le responsable de l'école en Guillermaux, Stéphane Fontana, relève deux journées intitulées «Art libre», les 1^{er} et 2 juin, menées en collaboration avec l'eikon à Fribourg, et qui consisteront à repeindre certains murs de l'école. Le 8 juin, la Fondation Schtifti, qui promeut la santé par le sport et la nutrition, présentera plusieurs ateliers. Deux classes primaires de Payerne, devraient être associées à cette journée. D'autres événements sont prévus par l'institution, sur Payerne et dans le canton.

Un long chemin parcouru

La Fondation de Verdeil, aujourd'hui, ce sont 13 sites dans le canton de Vaud, dont deux à Payerne, 450 collaborateurs et environ 870 enfants et jeunes de 0 à 18 ans, pris en charge par l'institution, en ses murs, mais aussi dans les classes scolaires



Dix-sept enfants de l'école en Guillermaux ont paradé lors des derniers Brandons de Payerne. En cette année spéciale d'anniversaire, ils étaient accompagnés par une classe enfantine de Lucens.

PHOTO NICOLAS PILET

ordinaires par le biais de son service d'appui itinérant. C'est aussi un budget de 32 millions de francs, couvert à 95% par le canton.

A l'origine de la fondation, on trouve la création d'une classe-atelier à Lausanne en 1958. «Des parents s'étaient réunis pour mettre en place une structure afin que leurs enfants puissent aller à l'école, car rien de tel n'existait alors», explique Cédric Blanc. Un temps appelée centres de l'Association suisse pour les arriérés (ASA), la fondation opte pour son nom actuel en 1993. Pour le directeur général, «ce changement d'appellation reflète bien le long chemin parcouru dans les esprits sur ces questions-là».

Concernant les jeunes fréquentant l'institution, bon nombre rencontrent un retard mental ou des difficultés liées à l'apprentissage et relationnelles, mais l'éventail des problématiques s'est élargi aujourd'hui, avec davantage de situations de polyhandicap ainsi que des troubles du comportement et des troubles psychiques.

Ces dernières années, Cédric Blanc note une nette augmentation d'enfants touchés par des troubles du spectre de l'autisme. «Nous avons adapté notre encadrement en conséquence. Ces enfants ont notamment besoin d'un cadre très structuré et d'être rassuré, avec un travail plus individualisé», relève Stéphane Fon-

tana, responsable de l'école en Guillermaux à Payerne, qui tient à préciser qu'en situation de handicap ou non, «ces enfants restent avant tout des enfants».

Cédric Blanc constate pour sa part que la fondation continue de faire face à un étrange paradoxe, celui d'être une école dans laquelle les jeunes entrent souvent avec un douloureux sentiment d'échec scolaire, mais qui se révèle très vite mieux adaptée à leur rythme d'apprentissage. D'où la réflexion de certains élèves qu'il entend parfois: «Je ne veux pas qu'on sache que je suis à Verdeil, mais je ne changerais d'école pour rien au monde.»

Selon lui, il est ainsi important de contrecarrer le risque d'isole-

ment, de renforcer le contact avec le monde hors de l'institution, les familles, les autres enfants, etc. Ce n'est pas pour rien que le 60^e de la fondation est placé sous le signe de l'ouverture, de la rencontre avec l'extérieur. Le dernier film de Fernand Melgar, *A l'école des philosophes*, qui suit le parcours de cinq élèves de la fondation, et que le réalisateur a présenté aux Journées de Soleure en début d'année, participe de cet esprit de partage.

La dynamique devrait se poursuivre au-delà de cette année anniversaire. A l'image, à Payerne, de la nouvelle école que projette de construire Verdeil, au plus tôt pour 2020, sur la parcelle de son actuelle école en Guillermaux, laquelle sera détruite. L'idée est d'y créer un parc, avec jardins communautaires gérés par les élèves et ouverts à la population, explique Stéphane Fontana.

Un pas supplémentaire représenterait l'ouverture d'une école dite «inclusive», intégrant en ses murs des classes ordinaires et spécialisées. Un temps évoqué à Payerne, le projet a été abandonné. «Peut-être que cela se réalisera ailleurs», espère Cédric Blanc, convaincu qu'une telle approche a de l'avenir.

■ PIERRE KÖSTINGER

Plus d'infos sur www.verdeil.ch

Une foule de dates en vue

Avec pour fil rouge la rencontre vers l'extérieur, la Fondation de Verdeil prévoit de nombreux événements, durant l'année, pour célébrer ce jubilé. A Payerne, les festivités ont déjà commencé par dix-sept enfants de l'école en Guillermaux qui ont défilé lors des derniers Brandons de Payerne, en compagnie d'une classe enfantine de Lucens. Lundi prochain 12 mars, durant toute la journée, une partie des élèves du centre de formation Transition école métier (TEM) Broye présenteront une exposition d'œuvres métalliques à la Coop de Payerne. Parmi les autres dates prévues, le responsable de l'école en Guillermaux, Stéphane Fontana, relève deux journées intitulées «Art libre», les 1^{er} et 2 juin, menées en collaboration avec l'eikon à Fribourg, et qui consisteront à repeindre certains murs de l'école. Le 8 juin, la Fondation Schtifti, qui promeut la santé par le sport et la nutrition, présentera plusieurs ateliers. Deux classes primaires de Payerne, devraient être associées à cette journée. D'autres événements sont prévus par l'institution, sur Payerne et dans le canton.

PK

Des constructions gelées pour plusieurs années et quelques agacements

AMÉNAGEMENT Validée par le Conseil communal, la mise en zone réservée du territoire communal a soulevé des questions.

GRANDCOUR

Pour un Conseil communal, à quoi cela rime-t-il de devoir se prononcer sur un objet qui a déjà passé l'épreuve de la mise à l'enquête publique et, de ce fait, est déjà entré en force? C'est en gros la question que s'est posée la vingtaine de conseillers communaux de Grandcour, réunis en séance le mercredi 28 février dernier. Préavis à l'ordre du jour: la mise en zone réservée du territoire communal, que prévoit l'article 46 de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) du canton de Vaud.

La commune de Grandcour étant surdotée en zones à bâtir, cette mesure doit lui permettre de préserver son aménagement durant la révision de son plan général d'affectation (PGA). En clair: toutes les nouvelles constructions pour le logement sont gelées d'ici à la révision du PGA, mais des transformations d'habitations resteront possibles sous certaines conditions. Provisoire, cette mise en zone réservée court sur une période de cinq ans et peut être prolongée de trois ans.

Préambule du débat qui a marqué la soirée: la lettre du conseiller Alain Lehmann, lue en début de Conseil, dans laquelle il ex-



A Grandcour, le blocage pourrait être levé avant le délai maximum de huit ans, pour autant que la révision du PGA aboutisse d'ici-là.

PHOTO PIERRE KÖSTINGER

plique son absence. Une lettre en forme de poing sur la table en fait. Pour avoir fait partie de la commission d'étude du PGA, le conseiller déplore une Municipalité prise en étau entre l'Etat et la révision du PGA. «Les infrastructures ne suivent pas, si bien que bon nombre partent réaliser leur projet dans la commune voisine de Vallon», écrit-il. «Comment supporter un blocage des projets durant cinq à huit ans?»

«Peut-on dire non?»

Même si les élus ont finalement accepté ce gel des constructions

par 19 voix pour et 5 abstentions, bon nombre de questions ont surgi après le rapport de la commission chargée de l'étude du préavis, laquelle proposait d'accepter le préavis, relevant au passage que les deux seules oppositions déposées ont été traitées et retirées durant le délai de mise à l'enquête. «Je suis surpris en lisant ce rapport, car il insinue que l'on n'a pas d'autres choix que d'accepter. Peut-on dire non?» a interrogé Patrick Rapin.

«Il y a eu une mise à l'enquête publique. Honnêtement, je ne

pourrais pas dire ce qu'il se passerait en cas de refus ce soir. Ce qui est sûr en revanche, c'est que si l'on bloque les projets maintenant, on peut encore espérer avoir un peu de marge pour se développer avec le prochain PGA», a répondu le vice-syndic Alain Sumi, en charge notamment de l'aménagement du territoire.

A la question de Nicolas Pradervand lui demandant s'il est normal de soumettre la chose au Conseil communal seulement après la mise à l'enquête, le municipal répond qu'il s'agit de la

Mais encore...

■ Au sujet de l'exploitation du Café-restaurant de l'Hôtel-de-Ville, dont la commune est propriétaire, le vice-syndic Alain Sumi précise que la commune se trouve actuellement en litige avec le gérant des lieux, dont elle a décidé de se séparer. Celui-ci, n'acceptant pas la dénonciation du bail au 31 janvier dernier, a saisi la justice. «Ce n'est pas la qualité de sa cuisine qui est remise en cause, mais bien la gestion de l'endroit, qui ne convient pas pour une auberge communale», indique Alain Sumi.

■ L'armée demandait que soit créée une piste cyclable sur la route de Grandcour, entre Payerne et Grandcour. Refus du canton qui considère que la distance de six kilomètres est trop longue et qu'il y a suffisamment de chemins de remaniement dans le périmètre, a informé la municipale Dominique Elmer.

PK

marche à suivre proposée par le canton. Alain Sumi signale aussi que le gel des constructions pourrait durer moins de huit ans. «La zone réservée tombe dès que le nouveau PGA est validé. On a donc intérêt à bien travailler, même si on ne maîtrise pas le volet cantonal.»

■ PIERRE KÖSTINGER

Cuba, révolutions d'un rêve

PAYERNE

Une virée dans le Cuba d'aujourd'hui, en pleine mutation avec le réchauffement de ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis. Voilà ce que propose le documentariste Marc Temmerman avec son prochain film, qui sera présenté dans le cadre d'Exploration du monde, le jeudi 15 mars, à 14 h et 20 h, à la salle du Beaulieu à Payerne.

Au-delà de la beauté des paysages et de ses villes, marquée par l'architecture coloniale hispanique, ce film révèle tout le paradoxe de la révolution menée par Fidel Castro. Celui d'une île vue par les uns comme un «eldorado socialiste» ou comme un totalitarisme tropical par les autres. On découvre une «perle des Caraïbes» - autre nom de Cuba - où le temps semble s'être figé, avec ses façades anciennes, son ballet de voitures américaines, ses plages fantasmées et ses ruelles rythmées par les notes de salsa.

Dans son film, le réalisateur ne cherche pas à répondre au paradoxe, mais tente de le mettre en lumière, en montrant le Cuba d'aujourd'hui, de La Havane à Santiago de Cuba, en passant par Vinales, Trinidad ou encore la baie des Cochons.

COM/RED

■ Cuba, (r)évolutions d'un rêve, de Marc Temmerman, présenté le 15 mars, à 14 h et 20 h, salle Beaulieu à Payerne. Entrée (tarif plein): 16 fr.